

Liberte Politique

/

Politique familiale

Lors de son entretien télévisé du 29 janvier dernier, le Président Nicolas Sarkozy a évoqué les questions concernant la politique familiale. S'il demeure favorable au maintien du quotient familial, en revanche il souhaite revenir sur le principe du financement des prestations familiales par les cotisations patronales. Une réforme qui risque à terme de sonner le glas du financement de la branche famille et de la spécificité de la politique familiale française.

Pour évoquer ces questions nous avons demandé à la Confédération des Associations Familiale catholiques (CNAFC) qui siège à L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) de rappeler dans les cinq articles suivants, les enjeux de la politique familiale, ses critères et les points de vigilance qui doivent être les nôtres au regard des principes de la doctrine sociale de l'Eglise.

Liberté Politique

Site des AFC : <http://www.afc-france.org/>